

EPREUVE ORALE

ECONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE DU MONDE CONTEMPORAIN (ESH)

Au cours de la session 2022, le jury a auditionné les **190 candidats admissibles** de la voie ECE. L'ensemble des sujets proposés aux candidats a porté sur le **programme des deux années** de la classe préparatoire ECE et a mobilisé des connaissances relatives aux **trois disciplines** que sont l'économie, la sociologie et l'histoire du monde contemporain. Chaque sujet permettait aux candidats de rendre compte au moins de deux de ces trois dimensions ; lorsque, à l'examen de l'exposé, le candidat se limitait à seulement l'une des trois disciplines du programme, des questions étaient alors posées sur l'une ou l'autre des deux disciplines non abordées.

Les **72 sujets** traités durant cette session sont des sujets de réflexion et de synthèse, solidement ancrés dans le programme des deux années ; ils exigent que les candidats mobilisent des connaissances dans plusieurs champs disciplinaires, parfois (mais plus rarement) les trois d'ailleurs. De nombreux sujets avaient un libellé en rapport direct avec des thématiques d'actualité mais, dans ce cas, la réflexion historique et l'analyse économique devaient être sollicitées ; il est ici important de rappeler que le concours a pour mission de sélectionner des candidats qui occuperont, dans l'avenir, des postes de décision et qu'à ce titre la compréhension des phénomènes économiques actuels est indispensable ; l'ancrage dans le monde contemporain et l'analyse des enjeux du moment sont des qualités nécessaires à déployer. L'argumentation des candidats doit plus généralement combiner une analyse précise dans le domaine économique, sociologique et ou historique et des références factuelles illustratives des propos.

Afin de hiérarchiser les performances des candidats, ce qui est l'objectif d'une épreuve de concours, un même sujet a été traité pas deux ou trois candidats successifs.

Concrètement, l'épreuve se déroulait cette année en deux phases :

- dans un premier temps, le candidat exposait le sujet préparé en salle de loge pendant 10 minutes maximum, exposé qui était suivi de questions pendant 5 minutes

- dans un second temps, de 5 minutes, le candidat répondait à une question, non préparée en loge, portant plus spécifiquement sur la partie de programme d'« Economie approfondie ». Il était invité à traiter cette question sous forme graphique ou schématique si cela l'aidait dans le raisonnement.

Les prestations des candidats ont été au cours de cette session globalement correctes, mais de qualité quelque peu inférieure à celles de l'an dernier. Dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une bonne appropriation de l'analyse économique, de la théorie comme des concepts, et manifesté des qualités de réflexion et d'argumentation. Quelques candidats (trop rares, malheureusement) ont montré qu'ils disposaient de connaissances, notamment

théoriques, très pointues et très actualisées ; ceci est incontestablement le fruit d'une préparation très pertinente, durant deux années, en classe et personnelle. Cependant, de trop nombreux candidats ont eu de la peine à élever leurs analyses à un niveau souhaitable, les concepts étant soit mal soit approximativement maîtrisés. En conséquence, la **moyenne de l'épreuve est de 12,21 sur 20** (12,21 en 2021, 11,83 en 2019, 12,16 en 2018, 11,39 en 2017, 11,7 en 2016 et 12,29 en 2015), l'écart-type de **2,40** (contre 2,40 en 2021, 2,56 en 2019, 2,45 en 2018, 2,68 en 2017, 2,72 en 2016 et 3,11 en 2015), la moins bonne de **6 sur 20** et la meilleure note de **18 sur 20** ; 4 candidats ont 18/20 et 5 candidats ont 17/20.

Plus précisément, la **répartition des notes** permet de tirer les constats suivants :

- 88 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 10/20
- 28 % des candidats a une note supérieure ou égale à 14/20
- 13 % des candidats ont une note supérieure ou égale à 15/20
- 17 candidats ont une note supérieure ou égale à 16/20.

Sur un plan formel, le jury est ravi de souligner, cette année encore, la qualité très correcte des prestations orales réalisées (expression précise, registre de français adéquat, clarté de l'exposé, attitude positive et ouverte, respect des délais...). Cette maîtrise est incontestablement le fruit du travail dans les classes préparatoires.

Cependant, le jury souhaite mettre l'accent sur des aspects qu'il conviendrait à l'avenir de modifier :

- **la plupart des candidats souhaitent reproduire à l'oral** (donc en 10 minutes maximum) le modèle de la dissertation de l'écrit en 4 heures, avec 3 parties et parfois autant de sous-parties (beaucoup font même une introduction de 4 minutes !). **Ceci est irréaliste**. L'oral est une **épreuve spécifique**, non une « mini-dissertation » ; il s'agit d'un exercice pédagogique autonome, qui a ses propres « codes » en raison des contraintes particulières d'un oral court. De manière plus précise encore, **l'introduction pose souvent problème, apporte peu, et se limite trop souvent à une glose sur l'énoncé du sujet sans mettre en valeur la moindre problématique**. **Quant à la conclusion, elle est dans la très grande majorité des cas une synthèse, beaucoup trop longue, de l'exposé ; la valeur ajoutée apportée est donc très faible**

- beaucoup (trop) de candidats ont tendance à **réciter des fiches de connaissances** qui sont « plaquées » dans l'exposé ; il suffit parfois qu'un concept soit mobilisé par le candidat pour qu'il développe des parties de cours, très souvent de manière inappropriée par rapport au sujet. Ceci le rassure probablement, mais peut conduire à effectuer des hors sujets pénalisants. Durant la demi-heure de préparation, le candidat doit s'efforcer de réfléchir au sujet posé et non à chercher quelles fiches de connaissances sélectionner

- d'une manière générale, le jury constate chaque année (et déplore) que deux champs importants sont très mal maîtrisés par les candidats : d'une part **l'économie budgétaire et fiscale** et d'autre part les **« questions sociales »** (structure de la protection sociale, modes de financement, enjeux et réformes dans ce domaine, évolution dans leurs grandes lignes des relations sociales et professionnelles...) ; or ces champs sont au cœur des grands débats et enjeux contemporains

- durant leur exposé, de nombreux candidats citent beaucoup d'auteurs et d'articles, parfois plus d'une dizaine ; si des **références théoriques** sont nécessaires, il n'en demeure pas

moins qu'elles doivent être comprises, éventuellement relativisées... du moins toujours lues ; or tel n'est pas le cas ! Très souvent, les auteurs des articles ou des ouvrages cités avancent des idées beaucoup plus nuancées que ce que rapportent les candidats, ce qui apporte la preuve que ces sources originelles n'ont pas été lues in extenso. **Le jury souhaiterait vivement que le candidat pense plus par lui-même et soit beaucoup plus critique.**

Comme il l'avait annoncé, le jury a cette année encore systématisé les questions portant sur la partie de programme d'« **Economie approfondie** ». Le jury a dans l'ensemble été assez satisfait des réponses apportées par les candidats. Dans le cas où le candidat apparaissait spontanément hésitant dans le traitement de la question posée, l'aide du jury a été le plus souvent suffisante pour lui permettre de développer une réponse pertinente ; ceci est à souligner. Sur cette partie, le candidat était invité à construire son analyse en illustrant ses propos par la mobilisation de courbes ou de graphiques. Peu l'ont fait et, lorsque tel était le cas, les représentations étaient souvent trop approximatives (non précision des axes, représentation confuse ou, pire encore, fausse...). Dans la plupart des cas, le candidat a eu de grandes difficultés à expliquer les courbes reproduites au tableau et a souvent été dans l'incapacité à justifier la forme et les propriétés des courbes, les conclusions attendues...

Quoi qu'il en soit, cette session a permis de montrer que l'investissement engagé dans les classes préparatoires depuis plusieurs années dans l'enseignement de cette partie de programme porte ses fruits, ce qui est encourageant pour les sessions suivantes dans le cadre de l'application du nouveau programme. Il est important de rappeler ici que les analyses microéconomique et macroéconomique sont essentielles pour la poursuite des études dans toute école de management, et qu'elles sont toutes deux présentes dans de nombreux domaines d'enseignement à HEC tels que la gestion, la finance ou le marketing par exemple. **L'intégration de ces deux champs dans les différents éléments du programme rénové d'ESH n'a pas pour objectif leur dilution, mais bien au contraire leur généralisation.**

Comme chaque année, le jury a désiré publier la **liste intégrale des sujets proposés** aux candidats au cours de cette session 2022 :

1. Faut-il adopter une fiscalité commune au sein de la zone euro ?
2. Dans quelle mesure peut-on parler d'élites économiques ?
3. Le capitalisme actuel est-il en mutation ?
4. Investissements directs à l'étranger et développement
5. Qu'est-ce qu'un risque social ?
6. Taxer les géants du numérique ?
7. Innovations et monopole
8. Faut-il réglementer les entreprises à rendements croissants ?
9. Etendre les espaces de gratuité ?
10. Développer le Made in France pour réindustrialiser ?
11. Les choix de localisation des hommes et des activités dans l'espace économique
12. L'égalité entre l'épargne et l'investissement dans l'analyse économique
13. Comment peut-on expliquer le commerce entre pays comparables ?
14. L'arbitrage entre consommation et épargne
15. Quelle fiscalité environnementale ?

16. Faut-il réformer l'Etat social ?
17. Pourquoi détient-on de la monnaie ?
18. La monnaie est-elle neutre ?
19. Les anticipations sont-elles toujours rationnelles ?
20. L'offre crée-t-elle toujours sa propre demande ?
21. Qu'est-ce que le taux d'intérêt ?
22. L'apport de la théorie du capital humain à l'analyse économique
23. Le système monétaire international à l'heure des monnaies numériques de banque centrale
24. Quelle fiscalité sur l'énergie ?
25. Le retour de l'inflation est-il un problème ou une solution ?
26. Quelles sont les forces de la démondialisation ?
27. L'impact économique de l'immigration
28. Le progrès technique est-il en train de ralentir ?
29. Comment expliquer le ralentissement des gains de productivité en France ?
30. La firme est-elle une organisation bureaucratique ?
31. En quoi l'intervention publique est-elle pertinente pour résoudre les problèmes environnementaux ?
32. L'inflation, impôt sur les pauvres ?
33. Le salariat est-il dépassé ?
34. Quels sont les principaux éléments susceptibles de caractériser une fracture sociale au sein d'un pays ?
35. Les relations de travail aujourd'hui
36. L'assistance est-elle un concept dépassé ?
37. L'euro : bilan et perspectives
38. Les politiques de sauvegarde de l'emploi en période de crise ?
39. Les marchés sont-ils toujours imparfaits ?
40. La religion, facteur de développement économique ?
41. L'Etat doit-il être un acteur industriel ?
42. Marchés financiers et croissance économique
43. La finance verte au service du climat ?
44. Le libre-échange est-il compatible avec l'écologie ?
45. Comment réformer la protection sociale en France ?
46. Comment lutter contre les inégalités mondiales de revenus ?
47. La relance économique par les infrastructures est-elle efficace ?
48. Les transferts intergénérationnels constituent-ils un mode de réduction des inégalités ?
49. A quoi sert l'Organisation mondiale du commerce en 2022 ?
50. Valeur et prix
51. La main invisible
52. Incertitude et marchés
53. La performance industrielle dépend-elle du coût du travail ?
54. Faut-il promouvoir le « Made in France » ?
55. Consommation : constances et mutations depuis les années 1970

56. Les coûts des inégalités
57. Faut-il relever le salaire minimum dans les pays européens ?
58. Repenser le multilatéralisme ?
59. Inflation et croissance
60. Quelles sont les caractéristiques d'une économie de guerre ?
61. Comment la France a-t-elle financé les guerres dans lesquelles elle a été engagée depuis 1914 ?
62. Caractéristiques et enjeux des formes émergentes de monnaie
63. La planification : idée d'hier ou piste pour demain ?
64. Assiste-t-on à une dédollarisation du système monétaire international ?
65. Réformer les retraites, une nécessité ?
66. Quelles leçons tirer des politiques de lutte contre l'inflation menées en France depuis 1973 ?
67. Comment mesure-t-on l'efficacité des politiques publiques ?
68. La relocalisation des entreprises en France est-elle créatrice d'emplois ?
69. L'équation quantitative de la monnaie a-t-elle encore un sens ?
70. Inflation ou chômage, faut-il choisir ?
71. Comment les marchés émergents transforment-ils l'économie et la finance mondiales ?

Le jury est donc, en résumé, globalement satisfait de la qualité des candidats à cette session. Il attend de l'étude attentive du nouveau programme une capacité accrue à comprendre les enjeux économiques et sociaux contemporains, ce qui apparaît essentiel pour qui ambitionne d'entrer dans une école prestigieuse de management.

Rémi LEURION